



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011

mardi 31 mai 2011, salle B 106, Uni-Bastions

Le président Roger Mayou salue l'assemblée et ouvre la séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du président

Depuis l'Assemblée générale du 4 mai 2010, le Comité exécutif d'Alumni UNIGE s'est réuni cinq fois. Il a notamment, œuvré à la consolidation du sociétariat de l'association et au recrutement de nouveaux membres, piloté la mise en place de nouveaux services et de nouveaux privilèges pour les membres, travaillé à l'élargissement du programme de socialisation des alumni à travers des activités académiques, culturelles et sportives.

Dans le détail, depuis notre dernière Assemblée générale :

- 2010 a été l'année d'introduction, après une période initiale de gratuité, de la cotisation de Fr. 50.- par an décidée par l'AG du 3 juin 2009. Alumni UNIGE compte aujourd'hui 3'060 membres cotisants ou exemptés de cotisation assez également répartis entre toutes les classes d'âges et toutes les filières académiques.
- Une vaste recherche d'adresses de diplômés en Suisse romande a été entreprise en mettant en relation les adresses « étudiantes » de la base de données Oracle de l'Université et l'annuaire local.ch. Un mailing a été fait aux quelque 2'800 adresses retrouvées, les candidatures commencent tout juste à rentrer. Alumni UNIGE mène également un travail quotidien de traitement des candidatures ainsi que de mise à jour de sa base de données.
- La bourse à l'emploi d'Alumni UNIGE a connu un bon départ, avec une cinquantaine d'annonces de qualité, dont une majorité d'offres privées, donc payantes. L'année pilote du programme de mentorat mené avec Uni-emploi a par ailleurs été un vrai succès, avec une très belle réponse de nos alumni pour tenir le rôle de mentors. La deuxième édition a été lancée en doublant le nombre de tandems (56). Une série d'ateliers sur le « réseautage » avec Geneviève Morand a été organisé conjointement avec l'A3 de l'EPFL sur les deux sites.
- En début d'année académique, Alumni UNIGE a lancé un appel auprès de ses membres pour des logements étudiants. Dans le même ordre d'idée, l'association s'est jointe à l'opération « don d'organes » mise sur pied par les étudiants en Médecine.
- L'association a étoffé la série d'activités qu'elle offre à ses membres, activités qui rencontrent un accueil très favorable : visite de l'exposition « La médecine ancienne, du corps aux étoiles » à la Fondation Bodmer, avec son commissaire (et alumnus) Gérald d'Andiran ; une visite de l'exposition Corot au musée Rath, avec son commissaire (et alumnus) Paul Lang ; un voyage à Stonehenge avec la professeur Marie Besse, qui a fait le plein de participants - alors que notre expédition en Pays dogon avec le professeur Eric Huyscom a dû être abandonnée de

par les risques encourus par les touristes au Mali. Les alumni ont été invités au concert « Dogora », avec l'Orchestre et le Chœur de l'Université et ont bénéficié d'abonnements « Découvertes » à prix « alumni » pour le Grand Théâtre.

- Du côté des sports et loisirs, notons l'ouverture à la location pour les membres d'Alumni UNIGE du chalet alpin La Linnaea de la Société académique ; deux camps de ski et de snowboard, avec les Activités sportives, à Zermatt et à St-Moritz ; une offre d'abonnements au Tennis Club universitaire ; deux stages « alumni » d'initiation à la voile en haute mer ainsi que deux journées d'initiation au golf.
- Alumni UNIGE a encore organisé un apéritif de l'Escalade, avec la section genevoise de l'A3 de l'EPFL. En sus des privilèges déjà offerts à ses membres, l'association a obtenu plusieurs rabais de nouveaux prestataires de services (« NZZ » et la NZZ am Sonntag », assurances auprès d'Allianz, abonnements Mobility).

Le comité a enfin procédé à un échange de vues avec Didier Raboud, responsable du service de communication de l'Université, qui nous a permis de synthétiser nos actions de recherches, d'acquisition et de fidélisation de nouveaux membres. Le président remercie toutes les instances de l'Université qui nous aident dans notre travail, notamment le rectorat et M. Pascal Garcin, chef de la Division administrative et sociale des étudiants. Il remercie également au comité exécutif et à notre directeur.

3. Rapport de Frédéric Naville, trésorier, pour l'exercice 2010

Les comptes 2010 se présentent comme suit :

	du 01.05.08 au 31.12.09	du 01.01.10 au 31.12.10
CHARGES		
Charges de personnel	215'382	142'867
Fournitures	6'764	2'150
Mobilier, machines	90	
Entretien mobilier		13'573
Loyers, redevances	307	147
Dédommagement personnel	5'490	5'725
Dépenses générales	228'034	164'462
Retrocession due à UNIGE		81'540
TOTAL DES CHARGES	228'034	246'003
PRODUITS		
Cotisations		82'351
Offres d'emploi		5'000
Recettes d'activité		87'351
Report excédent		199'282
Contribution UNIGE	270'000	-
Dédommagements	9'119	572
Honoraires	148'197	
Recettes diverses	427'316	199'854
TOTAL DES PRODUITS	427'316	287'205
RESULTAT	199'282	41'202

Ces comptes 2010 sont en fait une reconstitution à partir de la comptabilité tenue par l'Université pour les avoir sous une forme habituelle. La comptabilité de l'Université travaille en effet à partir de fonds et de disponibilités et non selon un système plus courant de produits, charges et résultat.

Les deux colonnes montrent deux exercices qui ne sont guère comparables : le premier s'étend du départ du projet d'association, début mai 2008 jusqu'à la fin 2009, la seconde présente l'exercice 2010. Les salaires correspondent à celui du directeur (80%) et de son adjointe (20%). Le poste "entretien mobilier" regroupe les frais de licence informatique pour la plateforme et le "dédommagement personnel" correspond à des frais de représentation et de déplacement du directeur.

Dans les charges, on relèvera le poste « rétrocession due à UNIGE » de 81'540 francs. Il s'agit, selon nos accords avec l'Université, de remboursements d'une partie des cotisations perçues par l'association sur son propre compte et qui doivent revenir à l'Université, dès lors que celle-ci couvre, pendant une période définie, nos déficits. Ce montant est inscrit en charges puisqu'il contrebalance des recettes presque équivalentes qu'on tient à faire figurer pour montrer la progression de nos activités et de nos membres. Ce montant dû a été versé en mars 2011.

Au niveau des produits, on retrouve les cotisations dont on a parlé ainsi qu'un montant de 5'000 francs relatif aux annonces d'offres d'emploi publiées sur notre site.

Le « report d'excédent » correspond au montant non utilisé au 31.12.2009 après les versements effectués par l'Université à notre fonds sur la période du 01.05.2008 au 31.12.09. Il est porté en recettes, puisque la comptabilité ne tient pas d'états de fortune par des comptes d'actif et de passif.

Le « résultat » final consiste en ce qui n'a pas été consommé au 31.12.10 et qui sera disponible pour l'exercice 2011. Les cotisations 2011 s'ajouteront à ce montant et seront complétées par un apport de l'Université afin de couvrir nos besoins de l'année.

4. Approbation et décharge au Comité exécutif

Le Comité exécutif reçoit approbation et décharge de l'Assemblée générale.

5. Informations sur les activités futures par le directeur

Un vaste travail de mise à jour de la base de données se poursuit pour prendre en compte la « jungle » des formations et des diplômés – environ 500. Le recrutement de nouveaux membres demeure également la priorité de l'association, avec de nouveaux mailings ciblés et la volonté de mettre en place une présentation de l'association aux diplômés au moment de la remise des diplômes. Reste également à entreprendre une sensibilisation du corps enseignant.

L'ouverture de nouvelles communautés géographiques – en Suisse comme à l'étranger - s'avère assez difficile du fait que de telles communautés reposent sur des alumni volontaires, difficiles à trouver. Mais les efforts en ce sens seront poursuivis. Le programme d'activités sera étoffé, plusieurs visites d'expositions étant d'ores et déjà prévues, tout comme des voyages « alumni ». L'association travaille à des offres spéciales pour le cinéma, le théâtre et l'opéra, ainsi que des activités sportives (voile, golf, ski). Au chapitre des privilèges, l'*International Herald Tribune*

proposera un gros rabais sur ces abonnements aux alumni. Edipresse devrait suivre avec la *Tribune de Genève, 24 Heures et Bilan*. Est également prévue l'ouverture d'un « shop » d'objets siglés Unige, avec le Service de presse.

La direction remercie également le rectorat et Pascal Garcin, à l'origine du projet d'Alumni UNIGE, ainsi que tous les services de l'Unige – informatiques, juridiques, comptables, de la communication, activités sportives et culturelles, Uni-emploi – qui permettent à l'association de vivre avec une équipe minimale d'un équivalent plein-temps.

6. Propositions individuelles

Un membre propose l'instauration d'une cotisation à vie. La chose est envisagée, mais pose quelques problèmes administratifs, lui répond le comité. Un autre membre suggère que la formation continue (FC) soit proposée par l'association. C'est là une priorité, souligne Yves Flückiger, mais qui se heurte au « numerus clausus » de fait des cours de FC. Il devrait toutefois être possible de réserver prochainement quelques places aux membres d'Alumni UNIGE. Un troisième membre suggère enfin une collaboration avec les ONG de la place, les membres de l'association ayant beaucoup à offrir en termes d'expertise. C'est dans l'esprit de notre programme de mentorat, repart Roger Mayou, et l'association devrait effectivement songer à la mise en place d'une sorte de « bourse au bénévolat ».

7. Divers

Un membre relève la complexité du paiement de la cotisation par carte de crédit. C'est le système de paiement de l'Unige, lui répond-on, qui est très sécurisé. Un autre se demande si la plate-forme ne pourrait pas être plus conviviale, i.e. plus « user friendly ». Pascal Praplan note que ladite plate-forme doit répondre, outre à la socialisation des alumni, à toutes les tâches administratives ou de services qui lui sont demandées, d'où sa complexité. L'association doit également se plier aux lois genevoises très strictes sur la protection des données, d'où des mesures de sécurité très strictes (« login », etc.).

La partie statutaire se conclut sur une allocution de Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève, puis Roger Mayou introduit le débat entre Carla Del Ponte, ancienne procureure du Tribunal international pour la Yougoslavie et le Rwanda, et la journaliste et membre du comité Romaine Jean, sur « la raison d'Etat contre la justice ».

PP. 29/06/10